FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 21-nov.-2016 **Version** 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit
Nom du produit Spray Nine Garage Boss Concrete Cleaner 11.3 kg

Autres moyens d'identification
Code du produit C11525
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation
Utilisation recommandée Nettoyant béton
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué et distribué par:
ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Peuvent également être distribués par:
ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Nocif en cas d'ingestion
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Peut irriter les voies respiratoires



Aspect Jaune **État physique** Solide **Odeur** Pin

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche
NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)
Sans objet

Autres informations
- Sans objet

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
Métasilicate de disodium	6834-92-0	40-70	*
Carbonate de sodium	497-19-8	15-40	*

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés
Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique
Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion
Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Mettre en place une ventilation adaptée. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Garder sous clef.
Matières incompatibles	Acides

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
Protection respiratoire	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Jaune
Odeur	Pin
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	12.5 (1% sol)	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	

Point / intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	0
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter
Chaleur excessive.

Matières incompatibles
Acides

Produits dangereux résultant de la décomposition
Oxydes de carbone
Oxides of sodium

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Corrosif par inhalation. Provoque des brûlures.
Contact oculaire	Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Corrosif. Provoque des brûlures.
Ingestion	En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies

respiratoires.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Métasilicate de disodium 6834-92-0	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
Carbonate de sodium 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	-	= 2300 mg/m³ (Rat) 2 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.
Cancérogénicité Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .
ETAmél (voie orale) 1441 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

10 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

Bioaccumulation
Aucune information disponible.

Mobilité
Aucune information disponible.

Autres effets néfastes
Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D002

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Carbonate de sodium 497-19-8	Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	3262
Nom d'expédition	Solide corrosif, basique, inorganique, n.s.a, (métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	PGII
Numéro de guide d'intervention d'urgence	154

IATA

ONU/n° d'identification	3262
Nom d'expédition	Solide corrosif, basique, inorganique, n.s.a, (métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	PGII
Code ERG	8L

IMDG

ONU/n° d'identification	3262
Nom d'expédition	Solide corrosif, basique, inorganique, n.s.a, (métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	PGII
N° d'urgence	F-A, S-B

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non

Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA
Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés comme carcinogènes ou toxines de reproduction.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis
EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide	Sans objet

Classe de danger SIMDUT
E - Matière corrosive

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	**Dangers pour la santé** 3	**Inflammabilité** 0	**Instabilité** 0	-
HMIS	**Dangers pour la santé** 3	**Inflammabilité** 0	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle** B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 21-nov.-2016

Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité